

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
MISE EN OEUVRE	3
DÉBALLAGE	3
MONTAGE DU CHARIOT DE TRANSPORT	3
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	4
IMMERSION DU ROBOT	4
MISE EN ROUTE	5
CONSEILS D'UTILISATION	5
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	6
NETTOYAGE DU SAC-FILTRE	6
NETTOYAGE ET STOCKAGE DU ROBOT	7
CHANGEMENT DES BROSSES	7
AJUSTEMENT DU LESTAGE	8
EN CAS DE PROBLÈME...	8
VOTRE SÉCURITÉ	9
CONFORMITE	9
VOTRE GARANTIE	10

Chère Cliente, Cher Client,

Vous avez choisi INDIGO™ de ZODIAC et nous vous remercions de votre confiance.

Votre appareil a été conçu, fabriqué et contrôlé avec le plus grand soin afin qu'il vous donne entière satisfaction.

Avant la mise en service, lisez attentivement cette notice d'utilisation. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour que votre INDIGO™ vous rende le maximum de services, en toute sécurité.

Pour toute information supplémentaire, votre revendeur, qui est un professionnel de la piscine, saura vous conseiller sur l'utilisation et l'entretien de votre robot.

Vous pourrez vous procurer chez lui les pièces de rechange et bénéficier d'un Service Après-Vente qualifié.

Mise au rebut du produit

Protection de l'environnement :

Conformément aux exigences de la directive DEEE - 2002/96/CE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), les produits électriques et électroniques usagés doivent être détruits séparément des ordures ménagères normales afin de promouvoir la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération, ainsi que de limiter la quantité de déchets devant être éliminés et de réduire du même coup les décharges.

Lorsque vous vous débarrasserez de ce produit, respectez les prescriptions locales pour l'élimination des déchets.

Ne le jetez pas dans la nature, mais remettez-le à un centre de collecte spécialisé de rebus électriques et

DÉBALLAGE

L'emballage doit contenir les éléments suivants :

- le robot INDIGO™ ;
- son chariot de transport (à monter) ;
- son boîtier de commande ;
- une pochette qui comprend le manuel d'utilisation et le certificat de garantie.

Pour déballer les éléments, procédez comme suit :

- Retirez la boîte se trouvant sur le robot : elle contient le boîtier de commande.
 - Retirez les pièces du chariot - **Schéma 1**.
 - 2 tubes supérieurs : droit (1) et gauche (2),
 - 1 crochet boîtier (3),
 - 2 crochets de câble : haut (4) et bas (5),
 - 1 capot crochet (6)
- et une pochette de vis comprenant :
- 2 vis spéciale pour plastique (7),
 - 4 vis longues (8),
 - 4 écrous (9)
 - et une clé.
- Sortez enfin la partie basse du chariot (10).

Vérifiez que l'appareil n'a pas subi de dommage lors du transport (chocs, pièces cassées, etc.). Si vous constatez la moindre anomalie, n'hésitez pas à contacter votre revendeur avant d'utiliser votre robot.

MONTAGE DU CHARIOT DE TRANSPORT

Montage de la partie haute du chariot - **Schéma 2**.

- a) • Positionnez les tubes hauts (1) et (2) sur le crochet boîtier (3),
b) puis posez le crochet câble (4) - les tubes doivent être orientés

Assemblage final - **Schéma 3.**

- a) • Positionnez la partie haute que vous venez d'assembler sur la partie basse du chariot (10).
- b) • Positionnez le crochet câble (5) et son capot (6) sur l'assemblage.
 - Mettez la vis (7) en bas du crochet câble et serrez-la à l'aide de la clé.
 - Mettez 2 vis longues (8), dans le capot crochet en maintenant les écrous (9) dans le crochet câble et serrez-les.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Pour votre sécurité et un bon fonctionnement du robot procédez selon les étapes suivantes :

- Placez le boîtier de commande à une distance d'au moins 3,5 mètres du bord du bassin en évitant une exposition directe du boîtier au soleil ; il peut être soit posé sur le sol, soit accroché sur le chariot comme indiqué sur le **Schéma 6**.
- Raccordez le câble du robot sur le boîtier de commande et verrouillez le connecteur. **Schéma 4.**
- Ne raccordez le boîtier de commande qu'à une prise de courant protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30 mA maximum (en cas de doute, contactez un électricien installateur).

TRÈS IMPORTANT !

Si vous utilisez une rallonge pour raccorder votre nettoyeur au secteur, veillez à ce que le boîtier de commande ne puisse pas être placé à moins de 3,5 m du bord de la piscine.

IMMERSION DU ROBOT

IMPORTANT :

N'autorisez aucune baignade lorsque le robot est dans la piscine.

MISE EN ROUTE

En fonction de l'état de votre bassin, choisissez le cycle à effectuer :

- Cycle Perfect pour un nettoyage minutieux de votre bassin et de la ligne d'eau,
- Cycle Turbo pour un nettoyage rapide d'un bassin peu sale.

Vous mettez en route votre robot INDIGO™ en enfonçant le bouton du programme (Perfect ou Turbo). **Schéma 6.** Le robot démarre après quelques secondes. Le voyant correspondant au programme sélectionné s'allume.

Pour arrêter le robot au cours du cycle, appuyez sur la touche OFF.

Schéma 7.

Vous pouvez changer le cycle de nettoyage à n'importe quel moment lorsque le robot fonctionne. Il suffit d'appuyer sur la touche correspondant à l'autre cycle (PERFECT ou TURBO).

REMARQUE :

Si vous appuyez sur la touche correspondant au programme en cours, votre action n'a pas d'effet.

A la fin du cycle, le robot s'arrête. Le voyant reste allumé pour indiquer que le boîtier est toujours sous tension.

Appuyez sur le bouton OFF. **Schéma 7.**

Débranchez le cordon d'alimentation de la prise secteur.

Débranchez le câble du boîtier de commande et enrroulez-le en effectuant de larges boucles.

Si vous souhaitez relancer un nouveau cycle après l'arrêt du robot, appuyez sur le bouton OFF et attendez quelques secondes avant de redémarrer votre INDIGO™.

IMPORTANT :

Attendez environ 1/4 d'heure après la fin du cycle avant de sortir le robot de l'eau.

CONSEILS D'UTILISATION

Utilisez votre robot nettoyeur aussi souvent que possible. Vous profiterez pleinement d'un bassin toujours propre et le sac-filtre se colmatera moins vite.

NETTOYAGE DU SAC-FILTRE

Nous vous conseillons de nettoyer le sac-filtre à chaque fin de cycle.

Assurez-vous que le cordon d'alimentation est débranché de la prise secteur ou que le câble flottant est débranché du boîtier d'alimentation.

Sortez le robot de l'eau et déposez-le à l'envers sur la plage, de manière à accéder à la plaque porte-filtre située sous le robot. **Schéma 8.**

Ecartez les 4 cliquets qui maintiennent la plaque.

Dégagez-la en la maintenant à l'envers, afin que les saletés restent dans le sac. **Schéma 9.**

Défaitez les 2 pinces de blocage en plastique, pour sortir le sac. **Schéma 10.**

Ecartez délicatement l'élastique de la base du filtre et dégagez-le de la plaque porte-filtre. **Schéma 11.**

Videz le sac et nettoyez-le à l'eau courante ou si nécessaire à l'eau légèrement savonneuse. Dans ce cas, rincez-le abondamment, en ayant soin de le retourner.

Vous pouvez le passer en machine en suivant les instructions figurant sur l'étiquette à l'intérieur du sac.

Rincez également la plaque porte-filtre et enlevez les éventuels déchets coincés sous les clapets.

Remplacez le sac-filtre en positionnant le nœud de l'élastique de maintien au centre de la largeur du porte-filtre et les coins du sac sur les angles des tringles métalliques. L'étiquette Zodiac se trouve le long d'une tringle.

Positionnez les pinces de blocage en plastique sur les tringles.

Remplacez le porte-filtre et encliquez-le.

NETTOYAGE ET STOCKAGE DU ROBOT

Le robot doit être nettoyé régulièrement à l'eau claire ou légèrement savonneuse, à l'exclusion de tout solvant tel que le trichloréthylène ou équivalent. Rincez abondamment le robot à l'eau claire.

Ne laissez pas sécher votre robot en plein soleil sur le bord de la piscine.

Aucune pièce mécanique externe accessible à l'utilisateur, ne nécessite de graissage.

Le robot doit être stocké sur le chariot prévu à cet effet pour que les brosses ne s'écrasent pas et que le robot sèche rapidement.

CHANGEMENT DES BROSSES

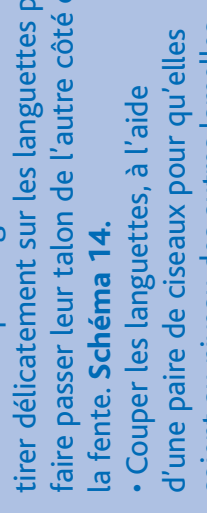
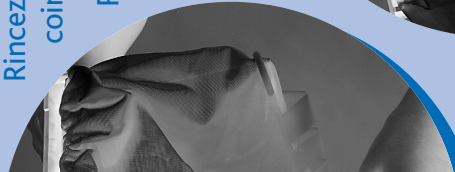
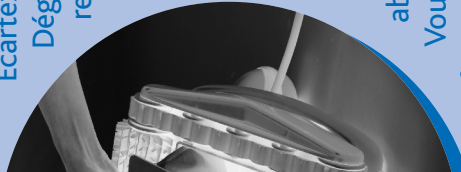
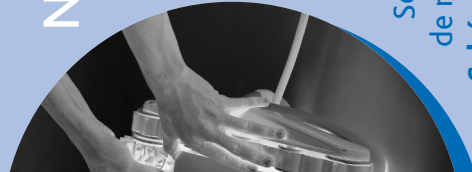
Le robot est équipé de brosses en caoutchouc SEBS.

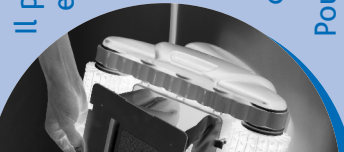
Les brosses en caoutchouc à lamelles sont équipées de témoins d'usure.

Pour que votre nettoyeur soit toujours très performant, vous devez remplacer les brosses dès que l'un des témoins d'usure est atteint (même si l'usure des lamelles n'est pas homogène). **Schéma 12.**

Pour réaliser cette opération, procédez comme suit :

- Retournez le robot.
- Sortir les languettes des fentes de la première brosse.
- Retirer la brosse usagée.
- Positionner la nouvelle brosse en enfilant la partie sans lamelles autour du support de brosse. **Schéma 13.**
- Enfiler chaque languette dans leur encoche et tirer délicatement sur les languettes pour faire passer leur talon de l'autre côté de la fente. **Schéma 14.**
- Couper les languettes, à l'aide d'une paire de ciseaux pour qu'elles





Il peut être nécessaire d'ajuster le lestage du robot pour améliorer son efficacité :

- le robot monte trop haut en ligne d'eau et prend de l'air : rajouter un ou plusieurs lests en position 3.
- Le robot ne monte pas sur la paroi : retirer un ou plusieurs lests.
- Problème de taux de couverture : décaler le lest de sa position d'origine 5 en position 3.

Pour accéder au lest :

- Retourner le robot avec soin
- Retirer la plaque porte-filtre. **Schéma 16.**
- Retirer la grille de protection du carter. **Schéma 17.**
- Ajuster le lestage. **Schéma 18.**
- Remettez la grille de protection et la plaque porte-filtre

Mettez le robot à l'eau et faites un essai.

Attention : il est indispensable de s'assurer que le sac-filtre soit propre avant d'effectuer un essai.



EN CAS DE PROBLÈME...

Le robot ne se plaque pas bien au fond de la piscine

Il reste de l'air dans la coque de l'appareil. Reprenez les opérations d'immersion en respectant point par point les étapes décrites dans le paragraphe "Immersion du robot".

Retournez bien le robot en le maintenant immergé pour que l'air bloqué dans la coque s'échappe.

Le robot ne monte pas ou plus sur les parois

Il peut y avoir 3 raisons :

- le sac-filtre est plein ou encrassé : il suffit de le nettoyer.
- le lestage n'est pas correct, voir chapitre "Ajustement du lestage".
- bien que l'eau paraisse limpide, il y a des algues microscopiques dans votre bassin, non visibles à l'œil nu, qui rendent les parois glissantes et empêchent le robot de grimper. Faites alors une chloration choc et baissez légèrement

Votre robot INDIGO™ a été fabriqué en conformité avec les normes les plus rigoureuses. Pour profiter de votre appareil en toute sécurité, respectez les indications suivantes :

- Ne raccordez le boîtier de commande qu'à une prise de courant protégée par un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de 30 mA maximum.
- Veillez à ce que la prise de courant soit constamment et aisément accessible.
- Le boîtier de commande ne doit pas être installé dans un lieu inondable.
- Eloignez le boîtier de commande d'au moins 3,5 mètres par rapport au bord du bassin, et évitez de l'exposer directement au soleil.
- Ne laissez jamais personne se baigner lorsque votre robot est dans la piscine. Si par accident, le boîtier tombait dans l'eau, débranchez impérativement la prise électrique avant de le récupérer.
- Afin d'éviter tout risque de choc électrique, n'ouvrez jamais le boîtier de commande électronique. Faites appel à un technicien qualifié.
- N'essayez jamais de réparer le câble d'alimentation secteur. Contactez les services Après-Vente pour le faire remplacer par la pièce détachée d'origine afin d'éviter un danger.
- N'utilisez pas l'appareil dans votre piscine si la température de l'eau est supérieure à 35°C.

Cet appareil a été conçu et construit en conformité selon les normes suivantes :

- **NF EN 50 081-1 Juin 1992**
Compatibilité électromagnétique - Norme générique émission.
Partie I : résidentiel, commercial et industrie légère.
- **NF EN 50 082-1 juin 1992**
Compatibilité électromagnétique - Norme générique immunité.
Partie I : résidentiel, commercial et industrie légère.
- **NF EN 60 335-2-41 Ed. 96 + amendement A1 Ed. 2001.**
Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.
Deuxième partie : Règles particulières pour les pompes.

Note complémentaire au marquage CE :

VOTRE GARANTIE

Les présentes conditions correspondent aux lois françaises en vigueur à la date de leur impression.

Conditions

Nous garantissons que tout matériel est techniquement irréprochable et exempt de défaut de matière ou de fabrication et qu'il correspond à l'évolution de la technique et aux règles de l'art en vigueur au moment de sa mise sur le marché. Des modifications ultérieures faites sur nos produits (améliorations ou modifications faisant partie de l'avancée technologique du produit) ne peuvent donner lieu à une intervention de notre part.

La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement de l'appareil, si un défaut de conformité est reconnu. Le choix de la solution est laissé à notre initiative, sachant qu'aucune mise en œuvre de la garantie ne saurait être supérieure au préjudice direct subi, et ne pourrait entraîner de frais déraisonnables à charge du vendeur ou du fabricant.

La garantie est annulée de plein droit si l'appareil a subi l'intervention d'un tiers, étranger à nos ateliers ou à un réparateur non agréé par nous, ou si des modifications ont été apportées sans notre accord écrit. La garantie est également annulée de plein droit en cas d'utilisation non conforme à la notice d'utilisation accompagnant l'appareil lors de son achat.

Toute garantie légale telle que celle décrite dans l'article 1641 du Code Civil s'applique. Tout texte qui entrerait en vigueur après l'édition de la présente garantie, et dont les termes seraient d'ordre public, s'appliquerait automatiquement même s'il est différent des présentes.

SONT EXCLUS DE LA GARANTIE :

- L'usure normale des pièces d'usure comme les chenilles, les brosses, les courroies ou les sacs filtre.
- Les dégâts électriques causés par la foudre ou un mauvais raccordement électrique.
- La casse due aux chocs ou à une mauvaise utilisation (robot, accessoires et câbles inclus).
- En aucun cas, la réparation ou le remplacement effectué au titre de la garantie ne peut avoir pour effet de proroger ou de renouveler le délai de garantie de l'appareil.

Durée de la garantie

La durée de la garantie est fixée à deux ans à partir de la date de facturation au premier utilisateur.

Objet de la garantie

Pendant la période de garantie définie ci-dessus, toute pièce reconnue défectueuse sera remise en état ou échangée par le constructeur par une pièce neuve ou en état de bon fonctionnement.

Sous réserve de toutes dispositions légales françaises d'ordre public qui pourraient être mise en vigueur après l'édition de la présente garantie, les frais de déplacement et de main d'œuvre seront à la charge de l'utilisateur.

En cas de retour en atelier, les frais de transport aller-retour seront à la charge de l'utilisateur, les frais de main d'œuvre restent à la charge du constructeur.

L'immobilisation et la privation de jouissance d'un appareil en cas de réparation éventuelle ne sauraient donner lieu à indemnités. En tout état de cause, la garantie légale du vendeur continue à s'appliquer en vertu de l'article 4 du décret n°78-464 du 24 mars 1978.

Avaries de transport

Les appareils voyagent toujours aux risques et périls de l'utilisateur. Il appartient à celui-ci, avant de prendre livraison de l'appareil, de vérifier qu'il est en parfait état.

Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce sujet.